



Ville de
MONT-TREMBLANT

*« Ville centre, ouverte sur le monde,
ayant à cœur la qualité de vie
de ses citoyens et ses citoyennes »*

Politique de confidentialité

Politique révisée et adoptée par la résolution CA23 09 199 , le 11 septembre 2023 puis modifiée par la résolution CA26 04 083, le 13 avril 2026.

Table des matières

Objectif de la politique.....	1
Protection des renseignements personnels et confidentiels	1
Consentement, collecte et conservation des renseignements personnels et confidentiels.....	1
Sécurité de l'information	2
Responsabilité de l'utilisateur	2
Témoins de connexion (Cookies).....	2
Liens vers d'autres sites	3
Infolettre.....	3
Entrée en vigueur	3
Annexe A	4

La présente politique établit les paramètres de confidentialité et de protection des renseignements personnels recueillis par la Ville de Mont-Tremblant et vise notamment l'utilisation du site Internet de la Ville.

Objectif de la politique

La Ville de Mont-Tremblant est un organisme public assujetti, notamment, à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, Chapitre A.-2.1) et à la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* (RLRQ, Chapitre C.-1.1).

Cette politique définit comment la Ville protège les renseignements personnels ou confidentiels et en précise les normes de collecte, d'utilisation, de communication, de conservation, de droit d'accès et de rectification.

Protection des renseignements personnels et confidentiels

La Ville s'engage à respecter les dispositions, les valeurs et les principes fondamentaux établis par les législations applicables. Elle s'assure de mettre en œuvre ce qui est nécessaire pour garantir la transparence et le respect de la confidentialité des renseignements qui lui sont communiqués pour obtenir les services souhaités.

Les renseignements personnels et confidentiels comprennent toute l'information concernant les individus et permettant de les identifier, à l'exception de ce qui est prévu dans les lois applicables, lesquels sont transmis à la Ville de façon volontaire par ceux-ci.

Consentement, collecte et conservation des renseignements personnels et confidentiels

En respect des lois applicables, lorsqu'elle recueille des renseignements personnels et confidentiels, la Ville indique clairement les fins pour lesquelles ils sont recueillis et demande le consentement des utilisateurs pour en faire usage. La Ville devra obtenir un nouveau consentement pour utiliser à d'autres fins, des renseignements déjà recueillis.

Les renseignements personnels sont stockés uniquement à des fins de référence, de communication et d'identification. À moins qu'une demande formelle ne soit reçue afin que les données soient supprimées, les renseignements personnels sont stockés pour une période indéfinie.

Nous certifions que les renseignements personnels ne seront pas donnés, prêtés, ni vendus à qui que ce soit et qu'aucune sollicitation abusive ne sera envoyée.

Sécurité de l'information

La Ville a mis en place différents moyens pour s'assurer que les renseignements personnels et confidentiels soient protégés contre les risques. Ces moyens comprennent des mesures de sécurité physique, administratives et technologiques qu'elle juge raisonnables compte tenu de la sensibilité des renseignements personnels et confidentiels collectés ainsi que des méthodes de conservation.

Responsabilité de l'utilisateur

En utilisant le site Internet de la Ville de Mont-Tremblant, les utilisateurs confirment avoir lu et compris les présentes conditions d'utilisation et, par conséquent, qu'ils acceptent de s'y conformer ainsi qu'à toute modification qui pourrait y être apportée.

Les utilisateurs s'engagent à tenir à jour les renseignements personnels et sont responsables de l'information qu'ils acheminent ainsi que du maintien de la confidentialité de ses renseignements. Les utilisateurs doivent également s'assurer que le système ou l'équipement avec lequel ils transmettent ou reçoivent l'information de la Ville est suffisamment sécuritaire et ceux-ci doivent faire preuve de vigilance. La Ville ne peut être tenue responsable d'un accès non autorisé à des renseignements découlant d'une négligence ou des vulnérabilités présentes sur l'équipement ou le système de l'abonné.

La Ville suggère aux utilisateurs de ne pas utiliser des sites Internet ou applications collectant des renseignements personnels lorsqu'ils utilisent le Wifi public (ex : site bancaire).

Témoins de connexion (Cookies)

La Ville a recours à des outils d'analyse (tel que Google Analytics) sur son site Internet. Ces outils permettent la collecte, l'analyse, la mesure et la présentation de données sur les visites effectuées, dans le but de comprendre et d'optimiser l'utilisation du site Internet. Les témoins utilisés par la Ville ne permettent pas de collecter des renseignements personnels au sujet des utilisateurs. Les utilisateurs peuvent, en tout temps, modifier les paramètres de confidentialité du navigateur afin de bloquer les témoins.

La Ville utilise ces témoins de connexion afin de comptabiliser, entre autres :

- le nombre de visiteurs
- les pages les plus consultées
- les sites référents
- le pays d'origine des utilisateurs

Liens vers d'autres sites

Le site Internet de la Ville peut contenir des liens hypertextes vers des sites gérés par des tiers. En activant l'un de ces liens, il est possible que l'utilisateur quitte le site Internet de la Ville. Dans ce cas, la Ville n'est pas responsable du contenu de ces sites et n'endosse pas leur contenu. Le fait que les sites de ces tierces parties soient présentés sur le site Internet de la Ville ne doit en aucun cas être interprété comme étant une validation de la part de la Ville et n'engage d'aucune façon sa responsabilité. La Ville ne peut être tenue responsable des dommages, de quelques natures que ce soit, découlant de la navigation et de l'utilisation de ces sites. Toute plainte au sujet des sites de tierces parties doit être adressée aux administrateurs de ces sites.

Infolettre

La Ville a créé une infolettre comme outils de communication permettant d'informer la population sur des sujets pertinents. L'inscription à l'infolettre se fait sur une base volontaire.

Les utilisateurs inscrits sur la liste d'expédition acceptent que la Ville se serve de leurs coordonnées courriel pour leur transmettre l'infolettre sur différents sujets municipaux. Les renseignements personnels des utilisateurs sont protégés en vertu de la Politique de confidentialité en vigueur.

Les utilisateurs peuvent, à tout moment, se désabonner de l'infolettre.

Entrée en vigueur

La présente politique a été adoptée par la résolution CA23 09 199, le 11 septembre 2023 et modifiée par la résolution CA26 04 083 , en date du 13 avril 2026.

Annexe A - Utilisation de l'agent conversationnel sur le site internet

Objet

Cette annexe expose les conditions générales de protection des renseignements personnels appliqués par la Ville de Mont-Tremblant (ci-après la « Ville ») en lien avec l'agent conversationnel (ci-après « l'Agent »). Cet avis est complémentaire aux Conditions d'utilisation du site web et à la Politique de confidentialité.

Renseignements personnels recueillis

Les renseignements, qui concernent une personne physique (ci-après l'« Utilisateur ») et qui permettent de l'identifier, directement ou indirectement, sont des renseignements personnels (« RP »).

L'Agent ne requiert et ne collecte aucun RP. Advenant que l'Utilisateur fournisse volontairement des RP à l'Agent, ces derniers seront automatiquement censurés.

Informations générales recueillies

Les informations, qui ne concernent pas l'Utilisateur et ne permettent pas de l'identifier, sont des informations générales (« IG »).

L'Agent collecte uniquement les IG fournies volontairement, de manière explicite, par l'Utilisateur durant son utilisation de l'Agent.

Utilisations et conservations

Les données collectées sont utilisées exclusivement pour l'analyse et l'optimisation de l'Agent. Elles sont anonymisées et conservées en conformité avec notre politique de confidentialité et les lois applicables en matière de protection des données.

Les IG sont accessibles aux membres du personnel autorisés pendant 30 jours et sont ensuite conservées pendant un maximum de 365 jours.

Consentement tacite

En utilisant l'Agent, l'Usager accepte intégralement les termes et conditions de l'Avis relatif à l'utilisation de l'agent conversationnel et s'engage à ne fournir aucun RP le concernant ou concernant toute autre personne morale ou physique.

Limitation de responsabilité de la Ville à l'égard des renseignements personnels

Considérant que l'utilisation de l'Agent ne requiert ni ne collecte aucun RP, l'Utilisateur ne devrait en aucun cas fournir des RP à l'Agent. Si l'Utilisateur fournit volontairement des RP à l'Agent, la Ville ne peut en aucun cas être tenue responsable.

Limitation de responsabilité de la Ville à l'égard des réponses fournies

L'Agent analyse et traite les données municipales mises à sa disposition afin de répondre aux requêtes et demandes de l'Utilisateur.

Les réponses fournies par l'Agent peuvent être inexactes ou incomplètes.

L'Agent fournit des informations à titre indicatif seulement. L'Utilisateur ne doit pas se fier uniquement à ces informations et doit toujours vérifier les informations auprès de sources officielles ou contacter la Ville pour obtenir des réponses exactes et précises.

La Ville décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions dans les réponses fournies par l'Agent et ne peut être tenue responsable des actions entreprises sur la base des informations fournies par l'Agent.

Certaines informations pourraient ne pas être disponibles au moment de la demande, puisque l'intégration de toutes nouvelles informations sur le site Web requiert un délai de 24 heures.



Ville de
MONT-TREMBLANT

*« Ville centre, ouverte sur le monde,
ayant à cœur la qualité de vie
de ses citoyens et ses citoyennes. »*